

Rapport P-205 A/B de la commission des pétitions  
chargée d'examiner la pétition P-205 intitulée:  
«Insalubrité et nuisances à la rue de la  
Coulouvrenière: quelle est la situation depuis le vote  
de la pétition P-141?»

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 11 mars 2009)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-205  
au Conseil administratif.